

Un débat sur l'accès au site d'Alcatel

A l'occasion d'une réunion qui s'est tenue vendredi 3 février en mairie de Nozay et qui regroupait, autour de Paul Raymond, maire de Nozay, Serge Plumerand, maire de Villejust et Thierry Mandon, 1^{er} vice-président du Conseil général, les représentants d'Alcatel, un plan d'amélioration des accès aux sites Alcatel CIT de Nozay et de Marcoussis a été élaboré. Il comprend 2 volets principaux : un volet amélioration des accès routiers : un groupe de travail a été constitué afin d'améliorer l'accès au site de Nozay via la route des Carrières. Les alternatives qui seront proposées pour une mise en place rapide de cette desserte devront intégrer les préoccupations de respect des espaces agricoles. Un schéma global d'amélioration des voies structurantes de l'espace, tels que le ring des Ulis, l'A10, la Francilienne, la RN20 et les projets que sont entre autres la route de chasse et le nouvel échangeur de Beauvert est en cours d'élaboration. Il aura pour vocation à être intégré dans le plan Etat-Région.

Un volet renforcement des accès transports en commun : différentes possibilités de renforcement des lignes existantes gérées par le SCDATC, telles que celle reliant le RER B à Massy et le RER C à Saint-Michel-sur-Orge, via les sites Alcatel, a été envisagé. Une enquête des besoins, en cours de réalisation par Alcatel auprès de ses salariés, fera l'objet d'une analyse approfondie permettant d'apporter des solutions adaptées. En ce qui concerne les "autoroutes de l'information" (ADSL et autres), les participants ont travaillé sur l'amélioration des capacités haut débit des deux sites.